Deuxième Circonscription de FIGEAC

Liste du Parti Communiste Français

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace.

Les réductions d'horaires dans toute la France, comme aux Quatre-Routes et à Puy-L'Evêque, frappent déjà les travailleurs. Les licenciements ont commencé à Figeac et ailleurs dans plusieurs entreprises. Le chômage grandit à travers le pays.

Les difficultés augmentent pour les travailleurs des villes dans le moment même où baissent gravement les prix à la production sur nos foires. Les cours du gros bétail, des veaux, des moutons, ceux des pommes, des noix ont dangereusement fléchi, sans aucun profit pour les consommateurs.

En Algérie, la guerre s'éternise et continue à tuer. Le gouvernement vient même de décider de consacrer 236 milliards de plus aux œuvres de mort quand il manque de crédits pour les réalisations les plus indispensables à notre bien-être.

Cependant il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis 10 ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1) **RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES** par l'augmentation des salaires traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat.

— **Aide aux petits et moyens paysans** à qui il faut assurer :
- — des prix rémunérateurs en rapport avec les prix industriels ;
- — le bénéfice des lois sociales adaptées à leurs possibilités ;
- — des garanties raisonnables contre les calamités atmosphériques ;
- — des conditions de vie moderne par un équipement rationnel des campagnes (chemins, adductions d'eau, habitat rural, etc...) ;
- — défense des revendications légitimes des planteurs de tabac (majoration du prix, aide aux caisses d'Assurances, suppression des importations abusives).

— **Aide à l'artisanat, au petit commerce** et à la **petite industrie** menacés par les trusts et les monopoles.

— **Défense des revendications des Anciens Combattants, des Prisonniers, des Déportés et de toutes les victimes de la guerre.**

— **Augmentation de la retraite des vieux** qui devrait varier avec le coût de la vie.

2) **PAIX EN ALGERIE** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — des rapports nouveaux

3) **POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive ; l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4) **REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre afin :

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

Mise en valeur des richesses de notre Quercy, par

— la prospection et l'exploitation, s'il y a lieu, des gisements d'uranium dans la région de Sousceyrac en prenant soin d'une part d'indemniser les propriétaires du sol, d'autre part de conserver pour les communes intéressées et le département une partie des revenus ainsi créés ;

— Prescription rapide d'un relai de Télévision à Labastide du Haut-Mont ;

— la remise en valeur des mines de PLANIOLES et l'implantation de nouvelles entreprises dans le cadre d'une autre politique économique.

5) **GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération.

Défense de l'Ecole laïque en veillant notamment à ce que chaque commune conserve l'école publique, sans laquelle la vie d'un village est condamnée.

6) **RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE**

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

Vous voterez pour ceux qui vous défendent

Comme vous le savez le groupe Communiste et notre camarade Henri THAMIER, qui était des députés les plus actifs, ont tenu leurs promesses.

Ils ne portent aucune responsabilité dans la situation actuelle. Ils ont combattu avec acharnement la politique que vous condamnez, cette politique désastreuse que les partis et les parlementaires réactionnaires, y compris Maurice FAURE et Georges JUSKIEWENSKI ont soutenu de leur vote.

Vous ferez confiance à Henri THAMIER

Si vous êtes ouvrier, employé ou fonctionnaire :

— parce qu'il a lutté pour des salaires et traitements décents en réclamant une amélioration de vos conditions de vie ;

— pour la suppression des zones de salaires. La majorité de l'Assemblée Nationale le 14 février 1958 s'est prononcé contre son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la proposition communiste par 392 voix dont celle de Maurice Faure et Georges Juskiewenski. Pour les députés communistes dont Henri THAMIER (J.O. du 15 février 1958, page 815) ;

— le remboursement à 80 % des frais pharmaceutiques. La majorité des députés sur 425 voix dont Maurice Faure et Georges Juskiewenski contre 150 députés communistes dont Henri THAMIER a refusé la demande d'inscription à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée proposée par le groupe Communiste. (J.O. du 1er février 1958, page 464) ;

— pour le relèvement de 20 % des prestations familiales. Cette proposition du groupe Communiste a été rejetée par 425 voix dont Maurice Faure et Georges Juskiewenski.

Si vous êtes exploitants familiaux :

— parce qu'à de nombreuses reprises avec le groupe Communiste il a défendu l'attribution du 2/3 des produits des fermiers et des métayers ;

— parce qu'il a voté pour les revendications des planteurs de tabac. notamment pour les 450 francs minimum au kilo, le 25 mars 1958 avec l'ensemble du groupe Communiste. (Scrutin n° 951 du 26-3-1958, page 1939, J.O. de ce jour-là.

Georges Juskiewenski s'est abstenu comme son groupe ; Maurice Faure a voté contre.

Vous n'oublierez pas qu'il a voté avec tous les députés communistes,

Contre la guerre d'Algérie qui a déjà tué plus de vingt jeunes du Lot et en expose dangereusement chaque jour des milliers.

Ces pouvoirs spéciaux furent votés par la Majorité 280 voix dont Maurice Faure et Georges Juskiewenski contre les députés communistes dont Henri THAMIER.

Contre l'aventure de Suez : L'Assemblée avait à se prononcer sur une proposition invitant le Gouvernement à prendre des mesures plus énergiques devant la situation créée par le coup de force accompli sur le Canal de Suez ; cette proposition n'était qu'une invitation à mettre le feu aux poudres.

Cette proposition de Résolution fut adoptée : 422 voix dont Maurice Faure et Georges Juskiewenski contre 150 dont celle d'Henri THAMIER.

Contre le réarmement allemand et le marché-commun qui menacent dangereusement notre pays. Le principe du marché-commun européen a été adopté par 322 voix dont Maurice Faure et Georges Juskiewenski contre le groupe Communiste dont Henri THAMIER. (J.O. du 23 janvier 1957).

Vous n'oublierez pas :

— qu'il a régulièrement soutenu les revendications si modestes des Anciens Combattants et victimes de la guerre. Le 17 janvier 1958 la Majorité de l'Assemblée Nationale par 253 voix dont celles de Maurice Faure et Georges Juskiewenski, s'est prononcé contre ces revendications, pour 233 voix dont Henri THAMIER ;

— que c'est un communiste, Ambroise CROIZAT qui a fait attribuer aux vieux papas et aux vieilles mamans une retraite et que ses camarades, les députés de notre Parti ont fait rajuster aux besoins actuels ;

— les députés communistes et tout spécialement Henri THAMIER ont défendu avec ténacité les principes de l'école laïque.

Vous voterez utile en bloquant vos suffrages sur

Henri THAMIER

Parce que vous ne pouvez point apporter votre voix à la liste conduite par :

— Robert RUSCASSIE, un des plus gros patrons du Lot qui conduit la liste Union pour la nouvelle République, patronnée par SOUSTELLE ;

— André SEGOL, réactionnaire très connu ;

— Armand VACQUIE, socialiste indépendant : un homme qui se dit nouveau mais qui est au fond un autre réactionnaire camouflé ;

— Charles MALVY, qui se réclame de Maurice FAURE ;

— Charles PEROU, centre Républicain ;

— Georges JUSKIEWENSKI, qui après deux ans de mandat vient de renier son Parti, juste à la veille des élections, dans l'espoir de piper des suffrages modérés.

Républicains, hommes de gauche,

Vous voterez pour l'un des vôtres, pour un homme simple et dévoué, issu d'une famille modeste et resté fidèle à ses origines.

Electeurs socialistes,

Vous qui souffrez de l'attitude coupable de celui qui vous devait son mandat depuis le 2 janvier 1956.

Vous apporterez vos suffrages au candidat qui vous est le plus sympathique, à celui qui est le plus près de vous,

à Henri THAMIER

Vous lui ferez confiance, ainsi qu'à Robert LAGARDE, un Patriote et un Républicain irréprochable.

Pour la victoire de la République,
Pour l'avenir de la France,
Pour la paix et le progrès social, **Votez pour Henri THAMIER.**

Imp. E. DELSAUD, Cahors

VU LE CANDIDAT :